

Fiche d'identité de la formation

CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION										EVENTUELS COMMENTAIRES COMPOSANTE	
INFORMATIONS GENERALES											
Diplôme :		Licence		Domaine :		STS		Mention Licence :		Sciences pour la santé.	
Mention Master :		Liste à choix		Spécialité BUT :		Liste à choix		Mention spécifique ou intitulé du diplôme (Capacité, DEUST, IEP, EPISEN...) :		Libellé Parcours-type / \ Non modifiable avant 29-30	
Année universitaire d'ouverture souhaitée :				Années du cycle concernées le parcours : Ex: Si le parcours est proposé en L2 et L3, cocher L2 et L3 <i>Insérer une X dans la colonne à gauche des propositions</i>		☒ L1/BUT1 ☐ L2/BUT2 ☐ L3/BUT3		M1 commun à plusieurs parcours (M en Y) M1 (tubulaire) M2		Libellé des éventuel(s) parcours pédagogique(s) (non diplômants) :	
Composante porteuse principale :		SANTÉ		Si composante(s) associée(s), les sélectionner : <i>Insérer une X dans la colonne à gauche des propositions</i>		AEI INTERNATIONAL SCHOOL DROIT EPISEN EUP		IAE PARIS EST IEP INSPE IUT CRETEIL VITRY		IUT SÉNART FONTAINEBLEAU LLSH OSU - EFLUVE SANTÉ	
ORGANISATION DE LA FORMATION											
Site d'enseignement :		A. BOULLE		DUVAUCHELLE		LIVRY-GARGAN		SÉNART		VITRY	
<i>Insérer une X dans la colonne à gauche des propositions</i>		BONNEUIL		FONTAINEBLEAU		MAIL DES MECHES		ST DENIS		100 % DISTANCIEL	
		CAMPUS CENTRE		HENRI MONDOR		MAISON DES LANGUES		ST SIMON		HYRBIDE	
		CITÉ DESCARTES		LES GEMEAUX		PYRAMIDE		TORCY		DELOCALISATION	
Modalité d'organisation du parcours : <i>Insérer une X dans la colonne à gauche des propositions</i>		FI		FC		FA		FI/FA (même maquette pour FI et FA)		FI/FC (même maquette pour FI et FC)	
										FA/FC (même maquette pour FA et FC)	
										FI/FA/FC (même maquette quel que soit le régime)	
SPECIFICITES DE LA FORMATION											
Formation en anglais : Hors LVE obligatoire		Liste à choix		Sensibilisation à l'entrepreneuriat :		Liste à choix		POUR CYCLE 1 UNIQUEMENT UE TEDS - transition écologique pour un développement soutenable : <i>Insérer une X dans la colonne à gauche des propositions</i>		Oui - tronc commun de l'UE TEDS (Licence)	
										Oui - tronc commun de l'UE TEDS + contextualisation disciplinaire (Licence)	
EFFECTIFS											
Effectifs prévisionnels en S1/S2 :				Effectifs prévisionnels en S3/S4 :				Effectifs prévisionnels en S5/S6 :			
ACTEURS DE LA FORMATION											
PORTAGE DE LA FORMATION <i>Pour rappel, conseil de perfectionnement obligatoire</i>											
Nom, prénom du responsable(s) de mention :		Anaïs Pujals et Ivan Sloma		Nom, prénom du responsable(s) du parcours-type :		Anaïs Pujals et Ivan Sloma		Mise en place conseil de perfectionnement : Obligation réglementaire		Oui	
Mail du responsable(s) de mention :		anaïs.pujals@aphp.fr ivan.sloma@aphp.fr		Mail du responsable(s) du parcours-type :		anaïs.pujals@aphp.fr ivan.sloma@aphp.fr		Périmètre du conseil de perfectionnement :		Liste à choix	
PARTENARIATS ACADEMIQUES NATIONAUX											
Formation en partenariat avec un établissement d'enseignement supérieur français :		Liste à choix		Si oui, précisez l'établissement :				S'agit-il d'une co-accreditation ? <i>Pour rappel, la co-accreditation se fait à la mention</i>		Liste à choix	
 Co-conception des formations - CCF Pour en savoir plus →											
 L'équipe CCF se tient à votre disposition à : coconception.formation@pec.fr											
PARTENARIATS INTERNATIONAUX											
Partenariat avec un établissement d'enseignement supérieur étranger :		Liste à choix		Si oui, précisez l'établissement :				S'agit-il d'une collaboration dans le cadre d'Aurora ?		Liste à choix	
 Pour en savoir plus sur Aurora →											
 Aurora/European University Alliance website											
 Aurora/UPEC website											

MAQUETTE DE LA FORMATION																			Régime général Le total CC + Examen terminal doit être égal à 100%									Régime spécial d'études									
CARACTERISTIQUES DES ENSEIGNEMENTS											CM		TD		TP		Distanciel		Contrôle continu (CC) et contrôle continu intégral (CCI)				Epreuve terminale/Examen			Examen de 2ème session (hors CCI)			Examen			Examen de 2ème session					
Semestre	Nature : UE ou ECUE & spécificité UE/ECUE	Code APOGEE de l'enseignement mutualisé - facultatif - Le cas échéant, reprendre le code connu par le SI. - Ne rien indiquer pour les nouveaux enseignements	Libellé de l'UE ou ECUE Formuler les UE en compétence	Mutualisation entres des parcours de la mention	Mutualisation entre des mentions de la composante	Mutualisation Inter- composante	Champ disciplinaire de l'ECUE	Type d'enseignement	Si UE oblig à choix : nb de cours à choisir / nb total des cours Ex : S'il faut choisir 2 ECUE sur les 7 proposés dans l'UE, indiquez 2/7	Nombre d'ECTS 1ECTS = 25h à 30h de charge de travail	Coefficient (si différent d'ECTS)	Nombre d'heures CM	Nombre de groupes CM	Nombre d'heures TD	Nombre de groupes TD	Nombre d'heures TP	Nombre de groupes TP		Nombre d'heures à distance - TD	Nombre d'heures en distanciel - CM	Modalité d'évaluation en régime général	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves min	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	TP%
S1	UE		De l'atome aux molécules				Liste à choix	UE obligatoire		3		23,0	1,0	2,0					23,0	ET						100			100			100			100		
S1	UE		De la cellule aux tissus				Liste à choix	UE obligatoire		6		37,0	1,0	13,0					37,0	ET						100			100			100			100		
S1	UE		L'organisme face aux agents pathogènes				Liste à choix	UE obligatoire		5		30,0	1,0	10,0					25,0	ET						100			100			100			100		
S1	UE		Reproduction et développement				Liste à choix	UE obligatoire		3		24,0	1,0	3,0					24,0	ET						100			100			100			100		
S1	UE		Humanités en santé : économie-gestion, géographie et droit				Liste à choix	UE obligatoire		3		28,0	1,0						28,0	ET						100			100			100			100		
S1	UE		Humanités en santé : éthique médicale et science politique				Liste à choix	UE obligatoire		3		30,0	1,0						30,0	ET						100			100			100			100		
S1	UE		Humanités en santé : histoire et épistémologie de la santé et de la médecine				Liste à choix	UE obligatoire		3		28,0	1,0						28,0	ET						100			100			100			100		
S1	UE		Compétences transversales				Liste à choix	UE obligatoire		4		15,0	1,0	25,0		0,0			30,0	ET						100			100			100			100		
S2	UE		Les grands systèmes				Liste à choix	UE obligatoire		9										ET						100			100			100			100		
S2	ECUE		Squelette et motricité				Liste à choix	UE obligatoire		3		19,0	1,0	1,0		0,0			19,0	ET						100			100			100			100		
S2	ECUE		Circulation et respiration				Liste à choix	UE obligatoire		3		23,0	1,0	2,0		0,0			23,0	ET						100			100			100			100		
S2	ECUE		Régulation Neuroendocriniennes et Digestives				Liste à choix	UE obligatoire		3		21,0	1,0	0,0		0,0			21,0	ET						100			100			100			100		
S2	UE		Explorations fonctionnelles et traitements				Liste à choix	UE obligatoire		9										ET						100			100			100			100		
S2	ECUE		Biostatistiques				Liste à choix	UE obligatoire		3		18,0	1,0	8,0		0,0			18,0	ET						100			100			100			100		
S2	ECUE		Pharmacologie				Liste à choix	UE obligatoire		3		19,0	1,0	8,0		0,0			19,0	ET						100			100			100			100		
S2	ECUE		Explorations fonctionnelles et imagerie				Liste à choix	UE obligatoire		3		27,0	1,0	3,0		0,0			27,0	ET						100			100			100			100		
S2	UE		Humanités en santé : psychologie et sciences sociales				Liste à choix	UE obligatoire		3		26,0	1,0						26,0	ET						100			100			100			100		
S2	UE		Formations paramédicales				Liste à choix	Liste à choix		9		100,0	1,0						100,0	ET						100			100			100			100		

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES SPECIFIQUES

Cliquer sur le bouton  de la marge à gauche correspondant au niveau de diplôme concerné pour afficher les sections à compléter

DEUST					
LICENCE					
Modalités de contrôle de l'assiduité : (recopier ici le texte voté en conseil de gestion)	<i>Pour les enseignements théoriques, la présence de l'étudiant.e est contrôlée lors des ED et sera considérée lors des jurys de fin de session en cas de délibération de l'admission d'un étudiant.e.</i> <i>Pour les examens,</i> <i>En cas d'absence justifiée à l'examen terminal, le résultat considéré sera nul (ABJ = note de zéro).</i> <i>En cas d'absence injustifiée, l'étudiant sera déclaré défaillant et devra se présenter à la session 2. L'UE compétences transversales est composé d'un enseignement Anglais médical , d'un enseignement PIX et d'un enseignement Projet Professionnel. Cette UE sera évaluée par un examen terminal.</i>	Règle de poursuite dans l'année suivante :	aucun semestre de retard autorisé	→ Conditions éventuelles (moyenne, ECTS) pour la règle de poursuite :	<i>l'UE compétences transversales comprend des enseignements sur les disciplines suivantes</i> <i>: anglais, projet pro, compétences informationnelles, PIX</i> <i>Au semestre 1 : ECUE Projets professionnels et ECUE Compétences informationnelles</i>
Passerelles pour la réorientation :	<i>Oui</i>	Modalités pour l'accompagnement d'usagers en difficulté :	<i>Oui</i>	FC - Aménagements d'études prévus justifiant la facturation de frais spécifiques :	
Durée du stage obligatoire :		Période du stage obligatoire :		FA - Rythme d'alternance prévu :	
Durée du/des stage(s) optionnel(s) :		Période du/des stage(s) optionnel(s) :			
BUT					
LICENCE PROFESSIONNELLE					
MASTER					
DIPLÔME D'INGENIEUR					
ETUDES MEDICALES (DFGSM, DFASM)					